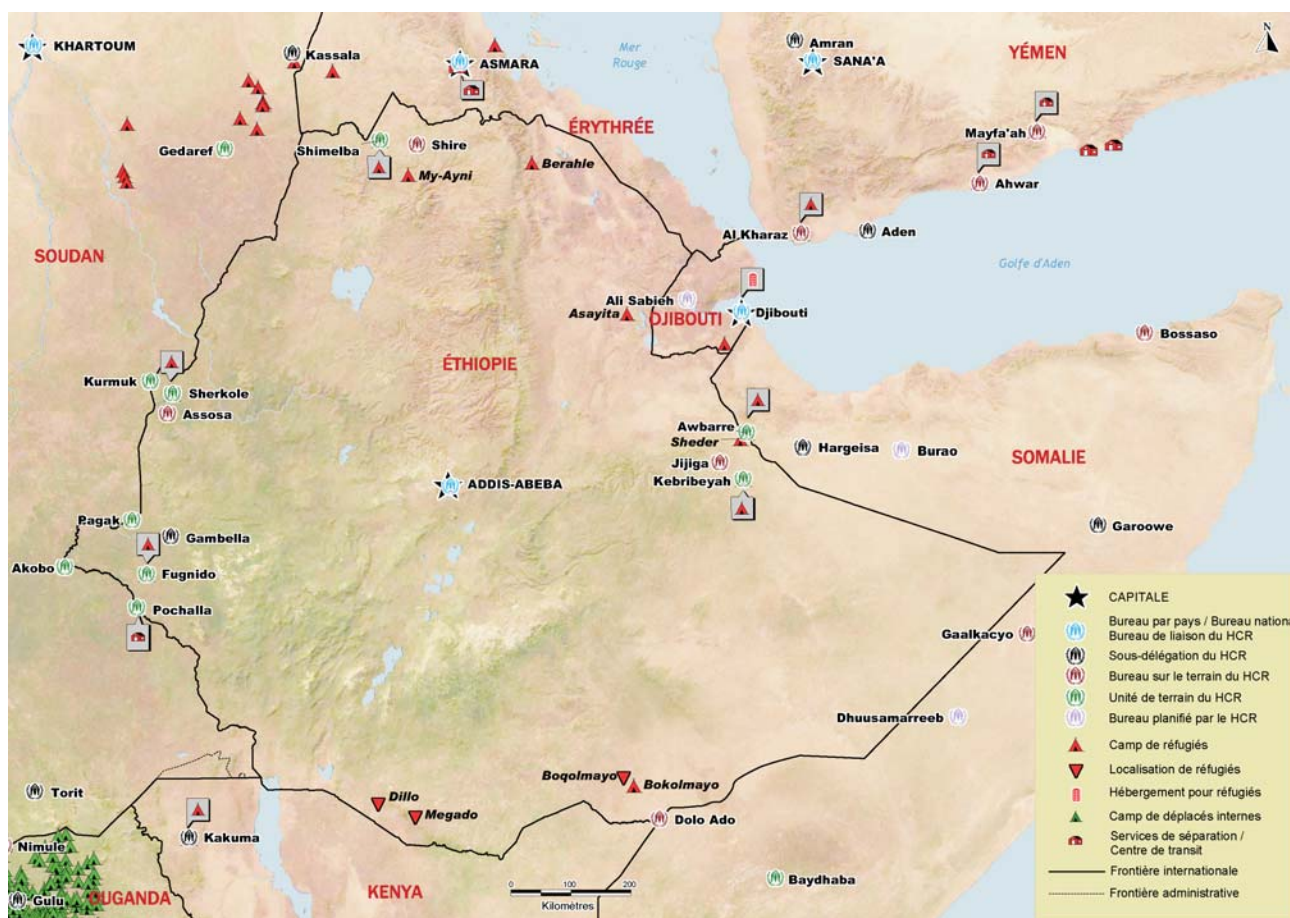


ÉTHIOPIE



Faits marquants

- Quelque 700 réfugiés soudanais ont regagné de leur plein gré leur pays d'origine avec l'aide du HCR.
- Au total, près de 43 000 réfugiés et demandeurs d'asile supplémentaires, originaires d'Érythrée et de Somalie, ont été enregistrés. L'augmentation incessante du nombre de nouveaux arrivants a nécessité l'ouverture de deux camps, l'un à Adi-Harush dans la région du Tigré et l'autre à Melkadida, dans la région de Dolo Ado.

- Le HCR a soumis des demandes de réinstallation pour près de 6 900 réfugiés (quelque 1 900 dossiers) et plus de 2 400 individus ont quitté l'Éthiopie pour des pays tiers.

Environnement opérationnel

L'agriculture représente près de la moitié du PIB de l'Éthiopie, fournit 80 pour cent des emplois du pays et génère 60 pour cent de ses exportations. En 2009, ce secteur économique vital a beaucoup souffert, en raison de la sécheresse, des techniques de

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Somalie	59 000	59 000	52	61
	Érythrée	36 200	36 200	29	27
	Soudan	23 500	23 500	55	63
	Kenya	2 700	2 700	53	58
	Pays divers	490	490	43	36
Demandeurs d'asile	Kenya	1 400	-	50	59
	Érythrée	470	10	29	53
	Somalie	220	220	51	61
	RDC	150	150	34	33
	Soudan	120	120	15	36
	Pays divers	60	60	25	31
Réfugiés rapatriés	Pays divers	20	20	-	-
Total		124 330	122 470		



En Éthiopie, des réfugiées attendent une distribution de bâches en plastique et de jerrycans dans un centre de transit.

NHCR / P. WIGGERS

culture médiocres et des répercussions des tensions frontalières avec l'Érythrée.

Après le retrait des Forces nationales de défense éthiopiennes en janvier 2009, les conflits politiques se sont avivés et les combats entre factions rivales intensifiés en Somalie. Début 2009, 40 réfugiés en moyenne arrivaient chaque jour en Éthiopie ; à la fin de l'année, on en dénombrait plus de 150 par jour et la population réfugiée comptait environ 23 000 personnes de plus. En raison de la situation de la région éthiopienne de Dolo Ado, proche des zones de conflit en Somalie, de la suspension de l'aide alimentaire dans certaines localités somaliennes et des effets d'une sécheresse endémique, le nombre de Somaliens sollicitant l'asile en Éthiopie risque fort d'augmenter.

| Réalisations et impact |

● Objectifs principaux

L'objectif principal du HCR en Éthiopie est de veiller à ce que les réfugiés, les demandeurs d'asile et les autres personnes relevant de sa compétence bénéficient d'une protection internationale, de services appropriés et d'une aide matérielle adéquate. Le Haut Commissariat entend également aider le Gouvernement à renforcer sa capacité, tant en matière d'enregistrement que de détermination du statut de réfugié, afin de garantir l'application pleine et entière de la législation nationale de 2004 sur l'asile. Le HCR cherche en outre à assurer une prise en charge complète des besoins de protection spécifiques de certains réfugiés, principalement en les identifiant, en leur délivrant des papiers et en leur offrant une assistance et des services ciblés.

Les autres objectifs importants du HCR en Éthiopie consistent à promouvoir des solutions durables, notamment la

réinstallation des Érythréens et des Somaliens réfugiés de longue date, à lutter contre les mouvements secondaires dans la région par des campagnes d'information sur les dangers de ces déplacements, et à assurer des services favorisant l'autosuffisance des réfugiés dans les camps. Le Haut Commissariat cherche également à améliorer les conditions de vie des réfugiés en construisant des abris appropriés, en exécutant des programmes d'enseignement à distance et en amenant des médecins spécialistes dans les camps. Enfin, il entend œuvrer avec le Gouvernement et l'Équipe des Nations Unies dans le pays à la régénération du milieu naturel dans les zones touchées par la présence de réfugiés.

Les principaux objectifs du HCR au titre du programme supplémentaire pour la situation somalienne étaient de protéger et d'aider les demandeurs d'asile et les réfugiés somaliens récemment arrivés en Éthiopie et de réduire les déplacements secondaires de réfugiés hors de l'Éthiopie. Pour atteindre ce dernier objectif, le Haut Commissariat se propose de renforcer ses activités de communication et d'assistance, d'exécuter des projets dans le domaine de l'enseignement supérieur et d'appuyer des activités génératrices de revenus. Dans le cadre du programme supplémentaire pour le Sud-Soudan, le HCR s'attache principalement à promouvoir le retour des réfugiés soudanais dans la sécurité et dans la dignité.

● Protection et solutions

Au cours de l'année 2009, le HCR a offert une protection internationale à des demandeurs d'asile, somaliens et érythréens pour la plupart. Le Haut Commissariat et les autorités se sont chargés ensemble de l'examen et de la sélection des nouveaux demandeurs d'asile et de l'assistance dans les camps.

La région du Tigré a continué d'accueillir des demandeurs d'asile érythréens qui fuyaient l'incorporation de force dans

l'armée, les arrestations et la torture. Des Érythréens en provenance de la région afar ont également gagné l'Éthiopie en se dispersant dans les régions reculées de Dubti, Logiya, Bure et Aysaita. Le HCR a assuré le suivi de la protection de ce groupe et renforcé sa présence dans la région pour faire face à l'afflux de nouveaux arrivants, pendant que le PAM offrait une aide alimentaire.

Le HCR a offert une protection, des abris et une assistance aux réfugiés soudanais accueillis dans les camps de Sherkole et de Fugnido. Le manque de sécurité, les conflits ethniques incessants et les sécheresses récurrentes ont conduit de petits groupes de Soudanais vers les camps de Gambella et les zones frontalières d'Aboko et de Wantao. La recherche de solutions durables pour les réfugiés accueillis dans les deux camps, notamment sous forme de rapatriements, s'est poursuivie.

Une enquête entreprise sous la direction du HCR à la fin de l'année 2009 a révélé qu'environ 6 500 réfugiés soudanais, originaires en grande partie des États du Haut-Nil et du Jonglé, seraient intéressés par un rapatriement librement consenti si les conditions au Sud-Soudan s'y prêtaient. Le Haut Commissariat a par ailleurs aidé et protégé quelque 1 850 réfugiés urbains.

○ Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : le HCR a déblayé un tronçon de route de 17 km entre Korgeng et Pakak, servant aux rapatriements librement consentis ainsi qu'au transport des articles d'aide destinés aux réfugiés. De même, un tronçon de 65 km entre Abodo et Fugnido a été dégagé et remis en état. Deux points de rassemblement et deux haltes d'étape ont été entretenus. Toutes les installations et infrastructures des camps de Bongo et de Dimma, désormais fermés, ont été confiées aux autorités régionales de Gambella pour qu'elles les mettent à la disposition des communautés locales. Quelque 600 abris-modèles ont été construits au camp de Boqolmany.

Activités génératrices de revenus : des formations à la broderie et à la menuiserie ont été proposées à 56 réfugiés du camp de Kebrebeja dans le cadre de la stratégie d'autosuffisance et, à Kebrebeja, 25 femmes ont accru leurs revenus en confectionnant des uniformes scolaires. Le HCR a soutenu 25 femmes chefs de famille en organisant des activités de vente de produits maraîchers. Plus de 100 ménages réfugiés résidant à Awbarre et à Kebrebeja ont été formés aux techniques de la culture maraîchère étagée.

Assainissement : le HCR a construit et entretenu des latrines collectives et individuelles, des fosses à déchets et des blocs de douches.

Assistance juridique : le Gouvernement et le HCR ont assuré en collaboration la détermination du statut, l'accueil, le filtrage et l'enregistrement des réfugiés. Des fonctionnaires gouvernementaux ont été formés à la protection.

Besoins domestiques : s'étant engagé à améliorer le bien-être des femmes et des enfants, le HCR leur a fourni à cet effet des articles non alimentaires de première nécessité, dont des protections périodiques. La distribution de ces articles domestiques a dissuadé les réfugiés de vendre leurs rations alimentaires et contribué à prévenir le travail des enfants, qui sert souvent à augmenter les revenus des familles. Le HCR a fourni des réchauds pour la cuisson des aliments, ainsi que du combustible, ce qui a épargné aux femmes et aux jeunes filles les

corvées de bois à l'extérieur des camps, durant lesquelles elles étaient exposées à des violences sexuelles et sexistes.

Eau : l'amélioration des structures de distribution de l'eau s'est poursuivie dans les camps de réfugiés somaliens. L'approvisionnement en eau du camp d'Awbarre est passé d'une dizaine de litres par personne et par jour à 17 litres au troisième trimestre 2009. À Sheder, trois réservoirs d'une contenance de 50 mètres cubes chacun ont été construits ; en outre, l'installation de canalisations pour amener l'eau jusqu'au camp a permis de se passer de camions-citernes tout en augmentant le volume disponible, qui est passé de huit à 14 litres par personne et par jour. L'électrification du système d'adduction de la vallée de Jarrar a accru l'approvisionnement en eau, qui est passé d'à peine plus de 10 litres par personne et par jour à 18 litres.

Éducation : plus de 16 000 enfants en âge d'aller à l'école ont été scolarisés dans le primaire. Dans sept camps, le taux de scolarisation net a augmenté en moyenne de 15 pour cent par rapport à 2008. Quelque 500 élèves somaliens, dont 40 pour cent de filles, ont bénéficié de la construction d'une école secondaire à Sheder et du renforcement de l'aide apportée aux écoles secondaires gérées par les autorités éthiopiennes dans les camps d'Awbarre et de Kebrebeja. De même, 117 réfugiés érythréens accueillis dans les camps de Mai-Aini et Shimelba ont bénéficié d'une aide pour poursuivre leurs études secondaires à l'extérieur des camps. Le HCR et les autorités éthiopiennes ont conjointement réalisé une évaluation de l'éducation dans les camps d'Awbarre, de Kebrebeja et Sheder afin de cerner les raisons des mauvais résultats obtenus dans ces écoles et d'élaborer un plan d'action pour améliorer la situation.

Production vivrière : pour appuyer les projets de renforcement des moyens d'existence, le HCR a fourni des semences et six pompes à eau dans les camps de Bonga et de Dimma, tout en assurant des formations. Il a également appuyé la création de trois coopératives agricoles.

Santé : les enfants âgés de six mois à deux ans ont reçu des oligo-éléments complémentaires, ce qui a contribué à une réduction sensible du taux d'anémie et fait passer le taux de malnutrition au-dessous de 10 pour cent. Des opérations régulières de déparasitage et de distribution de moustiquaires, en privilégiant les enfants de moins de cinq ans et les femmes allaitantes, ont touché 90 pour cent des bénéficiaires visés dans l'ensemble des camps. Un programme très complet de prévention du VIH et du sida a été mis en place dans tous les sites.

Services communautaires : quelque 460 réfugiés érythréens ont suivi des formations professionnelles. Plus de 350 enfants ayant des besoins spécifiques ont été identifiés et des dispositions ont été prises pour placer 210 d'entre eux en famille d'accueil. Au total, 64 affaires de violences sexuelles et sexistes ont été signalées ; les victimes ont reçu une assistance, allant du traitement médical à l'accompagnement psychosocial. Le HCR et la Société de la Croix-Rouge éthiopienne ont coopéré afin de réunir les demandeurs d'asile récemment arrivés et les membres de leur famille déjà accueillis dans les camps.

Sylviculture : des activités de reboisement, de préservation des sols et des ressources en eau, d'agroforesterie, d'éducation à l'environnement et de planification communautaire à des fins écologiques ont été entreprises pour régénérer le milieu naturel dans les zones qui accueillent des réfugiés.

Transport et logistique : dix camions faisant partie du parc du HCR, complétés par des véhicules loués, ont transporté des articles non alimentaires et de l'eau jusqu'aux camps de réfugiés.

Vivres : le HCR a réalisé des projets de culture maraîchère à petite échelle afin de réduire le taux d'anémie chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes en âge de procréer.

○ Contraintes

La hausse du prix des matériaux de construction, des combustibles et des services, ainsi que l'augmentation des salaires, ont contrarié l'exécution du programme du HCR en Éthiopie.

| Informations financières |

Jusqu'en 2006, les dépenses annuelles en Éthiopie ont régulièrement diminué, passant de près de 20 millions de dollars E.-U. en 2002 à 16,5 millions en 2006, après la fin de l'opération massive de rapatriement des réfugiés somaliens au nord de la Somalie. Depuis 2007, le budget du HCR pour les activités en Éthiopie augmente constamment, en raison de l'afflux incessant de Somaliens et d'Érythréens.

| Organisation et mise en œuvre |

Le programme du HCR en Éthiopie a été géré par la délégation à Addis-Abeba, des sous-délégations situées à Gambella, Jijiga et

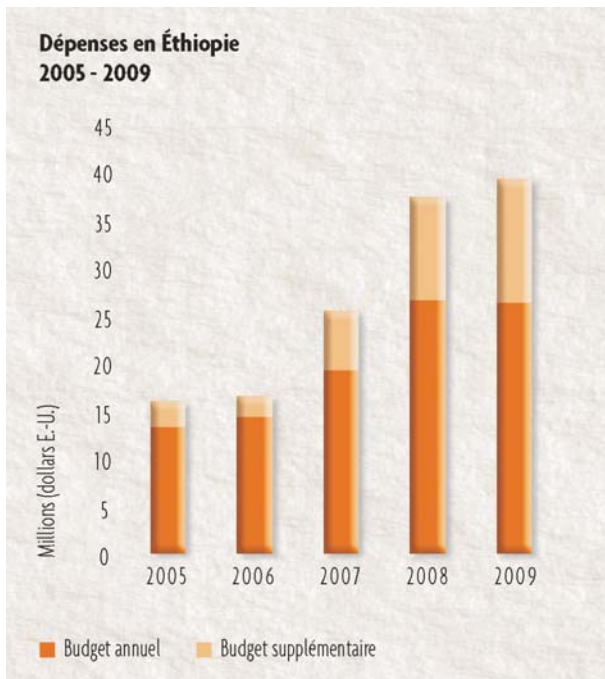
Shire, des bureaux de terrain implantés à Assosa et Dolo Ado, et cinq unités de terrain opérant à Fugnido, Kebrebeya, Sheder, Sherkole et Teferiber. Le HCR employait 213 personnes (34 fonctionnaires internationaux, 173 collaborateurs nationaux et six VNU internationaux).

| Collaboration avec les partenaires |

La création en 2009 d'une délégation auprès de l'Union africaine (UA) et de la Commission économique pour l'Afrique a porté ses fruits, comme en témoigne la signature de la Convention sur les déplacés internes lors du Sommet de l'UA à Kampala. La délégation du HCR a continué de coopérer avec d'autres institutions onusiennes dans le cadre de mécanismes de coopération tels que l'Équipe des Nations Unies dans le pays et le PNUAD.

| Évaluation générale |

La stratégie globale et pluriannuelle de protection mise en œuvre en Éthiopie a abouti à des réalisations tangibles. Tant l'enregistrement que la détermination du statut ont gagné en efficacité, un nouveau système biométrique d'identification des réfugiés étant désormais en service. Des efforts systématiques ont été déployés pour identifier les personnes qui avaient des besoins particuliers. Le HCR a fait un usage stratégique de la réinstallation et a œuvré à l'amélioration des politiques d'asile et à l'ouverture des frontières aux nouveaux arrivants. L'accès à l'eau potable s'est considérablement amélioré dans la plupart des camps en 2009.



Partenaires d'exécution

Partenaires d'exécution

Gouvernement : Agence de développement des ressources naturelles et de protection de l'environnement de Gambella, Bureau de distribution de l'eau de Sheraro Jijiga, Office de coordination du développement rural et agricole de Gambella et d'Assosa, Office des routes rurales de Gambella, Service chargé des questions de réfugiés et de rapatriés

ONG : Action humanitaire africaine, *African Humanitarian Aid and Development Agency*, Association Gaïa, Comité international de secours, *Development and Inter-Church Aid Commission of the Ethiopian Orthodox Church*, Fédération luthérienne mondiale, Fondation Oasis, *International Medical Corps*, *Mother and Child Development Organization*, *Refugee Care* (Pays-Bas), *Rehabilitation and Development Organization*, Service jésuite des réfugiés, *Society of International Missionaries*, *Save the Environment*

Autre : Programme des VNU

Partenaires opérationnels

Gouvernement : Bureau de l'agriculture et des ressources naturelles, Bureau de l'éducation, Bureau de la santé, Office éthiopien des routes

Autres : MSF Grèce, OIM, PAM *Save the Children USA*, UNICEF

Budget, revenus et dépenses en Éthiopie (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	28 552 202	11 245 500	16 331 063	27 576 563	26 406 227
Situation somalienne - BS	17 179 635	9 476 169	1 494 566	10 970 734	10 970 685
Retour et réintégration des réfugiés soudanais et des déplacés internes - BS	3 049 478	0	1 644 386	1 644 386	1 644 386
Programme post-rapatriement en Éthiopie, Kenya et Ouganda - BS	1 401 869	0	304 004	304 004	304 004
Activités de préparation liées à la grippe aviaire et humaine - BS	56 251	0	56 251	56 251	56 251
Sous-total du Programme supplémentaire	21 687 233	9 476 169	3 499 207	12 975 375	12 975 326
Total	50 239 435	20 721 669	19 830 270	40 551 939	39 381 553

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier sur les opérations du HCR en Éthiopie (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	4 803 424	1 946 905	6 750 330	0
Abris et infrastructure	419 661	339 727	759 387	902 322
Appui opérationnel (aux agences)	1 814 623	1 176 889	2 991 512	1 783 410
Assainissement	171 145	45 822	216 967	673 797
Assistance juridique	1 295 283	608 046	1 903 329	221 826
Besoins domestiques	2 115 997	1 288 125	3 404 121	700 405
Eau	547 225	813 125	1 360 350	1 055 808
Éducation	892 004	153 679	1 045 683	1 438 717
Production vivrière	111 112	0	111 112	8 371
Santé et nutrition	2 120 931	857 298	2 978 230	1 910 257
Services communautaires	506 372	340 764	847 136	441 547
Sylviculture	268 229	0	268 229	448 491
Transport et logistique	1 689 468	1 418 451	3 107 919	2 173 980
Vivres	234 250	64 592	298 842	105 885
Versements aux partenaires d'exécution	5 290 669	3 901 206	9 191 875	(11 864 815)
Sous-total des activités opérationnelles	22 280 393	12 954 629	35 235 022	0
Appui aux programmes	4 125 833	20 697	4 146 531	0
Total des dépenses	26 406 227	12 975 326	39 381 553	0

Annulation sur les dépenses des années précédentes

(76 889)

Versements aux partenaires d'exécution

Paiements effectués	12 312 446	6 519 160	18 831 607
Dépenses rapportées	(7 021 777)	(2 617 955)	(9 639 731)
Solde	5 290 669	3 901 206	9 191 875

Rapport de l'année précédente

Versements aux partenaires d'exécution			
Dû au 1 ^{er} janvier			12 075 877
Dépenses rapportées			(11 864 815)
Remboursés au HCR			(21 144)
Ajustement dû aux taux de change			(44 371)
Dû au 31 décembre			145 546

